

PLAN D'ACTIONS

	Financement du FIPHFP	Taux de participation	Financement de l'employeur	Taux de participation	Programme d'actions
Axe 1 Recrutement des travailleurs en situation de handicap	79 026,80 €	66,52 %	39 779,20 €	33,48 %	118 806,00 €
Axe 2 Reclassement et reconversion des personnes déclarées inaptes	20 943,00 €	60,00 %	13 962,00 €	40,00 %	34 905,00 €
Axe 3 Maintien dans l'emploi	97 352,20 €	63,30 %	56 434,80 €	36,70 %	153 787,00 €
Axe 4 Formations des agents et des tuteurs en relation avec les travailleurs handicapés	2 785,80 €	60,00 %	1 857,20 €	40,00 %	4 643,00 €
Axe 5 Communication, information et sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs à l'handicap	- €	0,00 %	30 976,92 €	100,00 %	30 976,92 €
Axe 6 Actions innovantes	- €	#DIV/0!	- €	#DIV/0!	- €
Axe 7 Autres dispositifs de l'employeur			- €	#DIV/0!	- €
TOTAL	200 107,80 €	58,32 %	143 010,12 €	41,68 %	343 117,92 €

Prénom et nom : **Marine NEUVILLE**
Qualité : **Directrice de l'EPA FIPHFP**
Signature et cachet de l'organisme :



Prénom et nom :
Qualité :
Signature et cachet de l'organisme :